

Il y avait enfin quelques questions sur les points forts de l'existence de l'enquêté, et sur les lieux de séjour au cours de l'année précédant l'enquête.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Événements datés au mois et à l'année dans tout le questionnaire. Pour les périodes d'emploi ou d'inactivité et de séjour dans un logement, on laissait de côté les périodes de moins de six mois.

2.7. Innovations

- rabat rappelant les principales dates de la vie de l'enquêté ;
- interrogation simultanée sur les périodes d'emploi, d'inactivité et les logements successifs ;
- ne pas tenir compte des périodes de moins de six mois ;
- utilisation d'encadrés en couleur pour mieux guider l'enquêteur.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Une lettre-avis constituait la première prise de contact de l'enquêteur. Lorsque la personne à interroger n'était pas présente lors du premier contact ou n'avait pas de temps à consacrer ce jour-là, un rendez-vous était pris par l'enquêteur. Initialement on souhaitait interroger les deux conjoints, mais la seconde interview, pourtant allégée à une durée maximum d'une demi-heure, a soulevé de nombreux refus lors de l'enquête pilote. Il s'agissait souvent de l'époux d'une femme au foyer interrogée quelques heures plus tôt. C'est pour éviter ce biais que l'on a renoncé aux deux interviews, au profit d'un tirage Kish. L'interview a duré en moyenne 69 minutes. Cette durée est très variable et fortement dissymétrique : seulement 4 % des interviews ont duré moins de 40 minutes ; 10 % ont dépassé 100 minutes. La durée supérieure des interviews d'hommes ou de personnes âgées est surtout imputable à la complexité plus grande de leur biographie.

3.2. Taux de non-réponse

11 % des logements tirés ont conduit à un échec (refus, absence de longue durée, occupant impossible à joindre). Ces échecs ne donnaient pas lieu à une substitution des logements sélectionnés. Par ailleurs, les enquêteurs ont écarté 17 % de logements vacants ou de résidences secondaires et 20 % de ménages hors-champs, qui avaient accepté le principe de l'enquête, mais ne correspondaient à aucun des deux critères retenus. Une dizaine seulement d'interviews ont été interrompues, et quelques autres unités ont été considérées comme inexploitable.

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis⁽¹⁾, et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. - LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.-(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.-(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

⁽¹⁾ Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.-(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. - L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réunis des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

des endroits qu'on aime et qu'on n'aime pas, des questions sur Paris et les Parisiens.

- Les relations gardées ou non avec le pays d'origine, notamment lors des vacances. Les ménages avaient-ils ou non envisagé de quitter Paris, pourquoi, et s'ils y ont renoncé, pourquoi ? D'autres questions, ouvertes, portaient sur les choses qu'on ne faisait pas mais qu'on aurait aimé faire, sur les choses qui étaient les plus agréables, les plus importantes, etc., enfin sur « la façon dont il faudrait vivre sa retraite »⁽⁶⁾.

2.6.-(I.A) Définition et choix des variables temps recueillies

L'année, ou la durée en années, ou l'âge annuel.

2.7.-(I.A) Innovations

Nous avons introduit *des innovations* en collectant des données sur le passé utile à l'histoire sociale⁽⁷⁾, et en posant des questions nombreuses sur l'usage des lieux et le rapport aux lieux.

3.2.-(I.A) Taux de non-réponse

Il y a eu un peu plus de 10 % de refus, et les personnes non jointes qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée ont été remplacées par une personne de même catégorie (de sexe, statut matrimonial, mode de passage à la retraite...) vivant dans la même commune. Les refus n'ont pas été remplacés.

3.4.-(I.A) Évaluation de la collecte

On a essayé au cours de ces longs entretiens de vérifier la cohérence de la biographie familiale, professionnelle, résidentielle : bien des gens, pour retrouver par exemple la date d'entrée dans un logement, se rappelaient que c'était trois mois après leur mariage, ou que la petite avait 3 ans, ou que c'était l'année où le grand avait commencé son apprentissage, etc. Les problèmes de mémoire existent, et certaines dates sont sans doute données à un ou deux ans près. Mais la plupart des gens sont de bons observateurs de leur histoire professionnelle, de leur histoire résidentielle, et du calendrier familial. Les lacunes, venues de difficultés à répondre, semblent moins souvent liées à des problèmes de mémoire qu'au désir de masquer un événement de la vie personnelle ou professionnelle dont on ne souhaite pas parler, ou encore à l'ignorance dans laquelle sont les sujets : ainsi près de la moitié des sujets les moins instruits ignorent le métier précis de leurs enfants ; ils savent qu'il ou elle travaille « dans un bureau », ou « chez Thomson », ou « dans l'informatique », sans bien savoir ce qu'il ou elle y fait.

⁽⁶⁾ Une dame veuve nous a dit alors : « celui qui est heureux, c'est celui qui est deux ».

⁽⁷⁾ Par exemple : votre père a-t-il un jour touché une pension de retraite, même modeste ? (voir note 5).

I.B. – LES ENQUÊTES DE 1985-1986

1.7.-(I.B) Univers d'étude et taille de l'échantillon

Nous avons enquêté 529 sujets résidant à Paris, 231 résidant en province, soit **760 sujets**, et **357 conjoints**; l'ensemble des retraités et conjoints comprend **1 154 personnes** – 766 en agglomération parisienne, et 388 en province. Par ailleurs, nous avons enquêté 96 veuves des hommes de ce panel décédés, titulaires d'une pension de réversion, et avons pu obtenir, pour ces hommes décédés, des observations qui nous manquaient sur le métier et sur l'histoire résidentielle⁽⁸⁾.

2.3.-(I.B) Déroulement de la collecte

Sur 100 répondants, 28 % ont simplement renvoyé le questionnaire et nous n'avons pu les joindre, 62 % ont renvoyé le questionnaire rempli et nous les avons joints ensuite au téléphone, enfin dans 10 % des cas l'enquête a été entièrement faite oralement, par des gens peu capables (« c'est trop compliqué... ») ou peu désireux (« nous, ça nous intéresse pas ») de le faire par écrit. On a donc causé avec 72 % des enquêtés, souvent longuement.

Près de 7 sur 10 de ceux qui ont retourné le questionnaire ont été joints pour une *enquête par téléphone de complément et de contrôle*, presque toujours bien reçue, qui a duré en moyenne 15 à 35 minutes. Elle a permis de compléter en moyenne 5 ou 6 variables non renseignées (pour certains bien davantage !), de corriger en moyenne 5 ou 6 variables inexactes : ainsi le « ça peut aller » écrit à propos de la satisfaction du logement n'a pas toujours un sens différent de « ça va bien » pour la moitié la moins instruite des sujets, qui diront oralement « ça peut aller, on est très bien, on n'a jamais été aussi bien logés ».

Dans ces enquêtes orales de complément comme dans celles faites entièrement au téléphone, on a également posé des questions qui ne figuraient pas au questionnaire, et recueilli des informations :

- sur la succession des logements : *pourquoi* est-on passé de l'un à l'autre, la taille et le confort ;
- sur les enfants, on a réussi à savoir, dans beaucoup de cas, les professions des enfants et de leurs conjoints (on l'avait demandé à tous dans l'enquête 1975), et où habitent les petits-enfants adultes.

Enfin, ce complément a permis, dans un cas sur dix, de constituer avec l'enquêté, qui n'avait pas su le remplir, le tableau des logements successifs, en s'appuyant sur des réponses partielles et en « relançant ».

⁽⁸⁾ Bien sûr l'enquête s'intéressait aussi au veuvage de ces femmes, mais cette partie de l'enquête est distincte du suivi du panel.

2.5.-(I.B) Plan du questionnaire 1985

La situation actuelle du ménage, les caractéristiques de l'actuel logement, l'histoire résidentielle, logement par logement, depuis le départ de chez les parents (localisation, appartement, pavillon ou loge, statut d'occupation), les raisons du changement de logement depuis la retraite pour les ménages concernés, et pour les autres, les raisons de ne pas changer de logement; les relations familiales, les relations sociales, divers éléments du mode de vie; pour la santé, on avait ajouté par rapport à 1975 des questions sur les difficultés de mobilité, les difficultés de la vie quotidienne, et l'aide reçue pour les tâches ménagères. Enfin aux sujets restés parisiens on demandait s'ils avaient songé à aller vivre en province (pourquoi oui, ou pourquoi non), aux sujets installés en province on posait une série de questions sur leur départ de Paris (quand, pourquoi, comment, et le bilan de la migration).

Nous avons diffusé deux types de questionnaires⁽⁹⁾ pour les résidents en agglomération de Paris, et deux aussi pour les retraités installés à l'année en province, tous de 5 pages : un pour les anciens enquêtés de 1975 (peu nombreux parmi les provinciaux de 1985), pour lesquels on cherchait à voir l'évolution de la vie de retraite (rapport à la ville, vacances, etc.), l'autre pour le reste de la population, dans lequel on cherchait à « récupérer » un certain nombre de variables de type historique renseignées en 1975.

3.2.-(I.B) Taux de réponse

Parmi les membres du panel contactés (les survivants n'étant pas en institution de long séjour), le taux de réponse a été de 92 %. La moitié des enquêtés de 1985 résidant en Région parisienne avaient déjà été enquêtés en 1975, et au total, parmi les 760 enquêtés résidant à Paris ou en province, 67 seulement n'avaient été enquêtés ni en 1975 ni en 1982.

I.C. - L'ENQUÊTE DE 1995

1.6.-(I.C) Univers d'étude

Le questionnaire a été adressé à tous les sujets réputés survivants, vivant en France métropolitaine, et en dehors des institutions de long séjour, soit en principe, d'après les adresses connues, 431 personnes, dont beaucoup, nous le savions, allaient être hors du champ de l'enquête⁽¹⁰⁾. Nous avons écrit aussi aux personnes installées en maison de retraite quand elles avaient un numéro de téléphone personnel. Bien sûr les sujets en logement-foyer sont considérés

⁽⁹⁾ Nous ne parlons pas ici des variantes pour ceux et celles dont nous savions qu'ils n'avaient pas ou plus d'enfant...

⁽¹⁰⁾ On verra *infra* (3.2) que plusieurs étaient décédées, d'autres étaient entrées en institution sans qu'on sache où, certaines, chez elles ou en institution, n'étaient plus en état de répondre.

3.2.-(I.C) Taux de réponse

Parmi les personnes que nous avons contactées, 28 étaient décédées récemment; nous avons appris que 44 étaient installées en institution (et plusieurs d'entre elles sont mortes à cette époque-là ou très peu après le début de notre enquête); deux étaient certainement parties vivre à l'étranger. Parmi les sujets qui auraient peut-être pu nous répondre, mais n'ont pas répondu, nous dénombrons 17 refus, 8 personnes sur liste rouge, et 8 autres qui ne sont plus abonnées au téléphone à l'adresse où elles sont censées résider, et où elles avaient le téléphone à l'enquête précédente, enfin 4 personnes incapables alors de répondre. Même si tous ces sujets étaient en vie et hors institutions, le taux de réponse serait de 89 %. Si les sujets qui n'ont pas pu être joints ne sont pas dans le champ d'enquête, le taux de réponse est de 93,5 %. La réalité est entre les deux, et plus proche du plus élevé⁽¹¹⁾.

3-4.-(I.C) Évaluation de la collecte

Les enquêtés avaient en moyenne 87 ans, et quelques-uns ont donné des réponses confuses. Mais ces réponses ont souvent été complétées ou corrigées par le conjoint, par un enfant (plusieurs nous ont donné le numéro de téléphone de leurs enfants), voire par une aide-ménagère.

Cependant la qualité des réponses, et notamment les réponses aux questions qualitatives, est dans bien des cas remarquable : beaucoup des personnes qui nous ont répondu savent dire leur expérience du grand âge, la plupart vivent avec courage, beaucoup ont gardé un intérêt pour la vie et une vraie autonomie, même si elles sont dépendantes de ceux qui les aident.

II. - LE SECOND PANEL : LES RETRAITÉS DE 1984

1.1.-(II) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1984 ».

1.4.-(II) Date et durée de la collecte

La collecte a commencé en 1987, la deuxième enquête a eu lieu neuf ans plus tard. On a, à partir de 1987, relevé chaque année les changements d'adresse (et interrogé au téléphone les ménages mobiles) et relevé les décès.

⁽¹¹⁾ Plusieurs des personnes vivantes mais non jointes sont mortes dans les mois qui ont suivi; nous avons appris par le certificat de décès qu'elles résidaient en institution, puis par l'institution qu'elles y étaient déjà au moment de l'enquête.

Nous voulions constituer une population de 1 200 allocataires de la Caisse de Paris, domiciliés en France, pour être assurés, compte tenu des refus, des décès, et surtout des « faux Parisiens » (en réalité provinciaux depuis longtemps, voir plus bas), d'avoir environ 800 réponses (l'effectif de l'enquête de 1986 auprès des survivants de la 1^{ère} cohorte).

1.7.-(II) Mode de tirage et taille de l'échantillon

Nous avons donc fait réaliser par la Cnav un sous-échantillon selon le sexe, le lieu de naissance, le lieu de résidence, le montant de l'avantage servi en deux postes, le fait d'avoir plus ou moins de 145 trimestres de cotisation. Cet échantillon comprenait 1 179 sujets vivant en France, 820 en agglomération parisienne, 359 en province. Nous connaissions date et lieu de naissance, sexe et statut matrimonial, et quelques variables décrivant carrière et retraite.

Les sujets à retenir, habitant tous, en 1987, en France métropolitaine (c'est le cas de 93 % des nouveaux allocataires), devaient répondre à deux conditions :

- avoir terminé la vie active dans le grand Paris, et n'avoir pas travaillé ailleurs après une carrière en Région parisienne (or nous n'avions pas eu accès au dossier Cnav, qui nous l'aurait appris) ;
- avoir résidé en agglomération parisienne avant la cessation d'activité.

La plupart de ceux qui donnent *une adresse en agglomération parisienne* y ont terminé leur vie active, sauf une quinzaine de personnes qui y sont arrivées après, et nous l'ont dit. Mais d'autres gardent une adresse à Paris en résidant ailleurs, et bien des enfants de Portugais et d'Algériens nous ont fait savoir que leurs parents étaient, en fait, retournés dans leur pays.

Parmi les retraités ayant *une adresse en province*, seuls appartenaient à notre population ceux qui y sont allés depuis leur retraite, en quittant alors l'agglomération parisienne. Car un certain nombre de gens, pour lesquels la Caisse de Paris est la dernière Caisse du régime général, étaient allés travailler en province comme fonctionnaires ou travailleur indépendant, ou, c'est le cas de beaucoup de femmes, avaient suivi leur conjoint en province et n'ont jamais repris de travail en province dans le secteur privé.

II.A. - L'ENQUÊTE DE 1987

2.1.-(II.A) Description des documents de l'enquête

À partir du fichier informatisé fourni par la Cnav, nous avons constitué des livrets (un par strate) rassemblant sur une page tous les renseignements concernant les individus à enquêter. Nous disposions aussi d'un lot d'étiquettes autocollantes fournies par la Cnav ; nous avons consigné sur ces livrets le déroulement de l'enquête.

Nous avons envoyé à chaque enquêté un courrier contenant :

- un questionnaire de 10 pages ;

3.1.-(II.A) Déroulement de la collecte

L'envoi des questionnaires, les relances écrites ou téléphoniques, les entretiens téléphoniques ont été réalisés en 1987 pour les retraités restés parisiens, en fin 1987 – début 1988 pour ceux qui étaient installés à l'année en province. La pratique de la double résidence par plus du quart des ménages restés parisiens, la fréquence des séjours de vacances des enquêtés et l'accueil de leur famille, en particulier les enfants, pendant les congés scolaires, ne nous ont pas facilité la tâche. Au total nous avons enquêté *en agglomération parisienne*, en 1987, 598 retraités, soit 955 sujets avec les conjoints, et *en province*, au début de 1988, 194 allocataires venus récemment de Paris, soit 283 sujets avec les conjoints. Au total **792 retraités** ont été enquêtés, dont 766 nés entre 1918 et 1924 (qui ont été comparés avec les natifs de 1906-1912 du premier panel).

Nous avons dû relancer près de 40 % des enquêtés ; cette relance a été réalisée 9 fois sur 10 par téléphone, la moitié de ces sujets ont alors renvoyé le questionnaire, la moitié ont préféré être enquêtés au téléphone (ce type d'enquête concerne donc 18 % des enquêtés). Pour les sujets restés parisiens, 73 % des enquêtes sont faites ou complétées par téléphone ; pour les « provinciaux » nous avons complété les questionnaires retournés par un entretien téléphonique dans 3 cas sur 4, et 13 % des enquêtes ont été faites seulement par téléphone. Au total 81 % des répondants de province ont été interrogés par téléphone. L'enquête au téléphone, suivant le plus souvent la réception d'un questionnaire, permet de compléter les réponses, factuelles ou qualitatives, ou de les corriger (voir plus bas).

3.2.-(II.A) Taux de réponse

Parmi les 820 sujets *réputés présents en Région parisienne*, 12 étaient décédés, 5 inconnus à leur adresse, 12 récemment arrivés à Paris, 21 récemment installés en province d'où ils nous ont répondu. Parmi les 770 autres personnes, 93 soit 12 % n'ont pu être joints (une partie d'entre eux réside probablement à l'étranger ou en province, car la part des gens qui ne sont pas abonnés au téléphone est très élevée parmi eux) et 90 % des 678 autres, soit 608 personnes, ont répondu.

Parmi les 359 sujets *ayant une adresse en province*, 4 sur 10 nous ont écrit pour dire qu'ils avaient quitté la Région parisienne avant la retraite (la moitié d'entre eux depuis très longtemps), 8 étaient décédés, 2 hospitalisés, 1 inconnu à l'adresse. Aux 211 sujets restants nous avons ajouté les 21 sujets *réputés parisiens* mais récemment installés en province, soit 232 sujets. 12 ont refusé de répondre, 185 ont rempli le questionnaire, 30 n'ont pas répondu, mais on peut penser que beaucoup d'entre eux, au moins 4 sur 10, n'avaient pas à répondre car ils avaient depuis longtemps cessé d'être parisiens. Le taux d'échec serait dans ce cas de 15 %, mais il ne serait que de 9 % si les trois-quarts des sujets qui n'ont pas répondu n'avaient pas eu à répondre.

raisons, le nouveau logement (type, statut, taille, confort, comparaison avec le précédent), sur le quartier, la situation de famille, la localisation des enfants et des parents, etc. Nous avons pu joindre en 1991 et 1993 la grande majorité des sujets mobiles depuis 1987-1988, et encore vivants.

II.B – L'ENQUÊTE DE 1996

1.7.-(II.B) Univers d'étude

Nous avons cherché à enquêter, en 1996, l'ensemble des survivants des ménages ordinaires restés ou revenus en Région parisienne, et les gens installés en province (plus de 10 % de ces « provinciaux » avaient quitté Paris depuis l'enquête de 1986).

2.3.-(II.B) Déroulement de la collecte

Au total 81 % des 431 répondants ont renvoyé le questionnaire (la moitié seulement sans qu'on ait eu besoin d'écrire à nouveau ou de leur téléphoner pour les convaincre !); 46 % des questionnaires comprennent des « textes » qui éclairent les réponses :

- 70 % ont renvoyé un questionnaire et ont ensuite complété, précisé, expliqué, modifié avec nous leurs réponses au téléphone ;
- 11 % ont envoyé le questionnaire mais n'ont pu être joints ensuite par téléphone ;
- 19 % n'avaient pas envoyé le questionnaire mais ont fait l'enquête avec nous au téléphone, parfois très longuement.

Au total 89 % des enquêtés ont été interrogés oralement⁽¹³⁾ (dont 3 à domicile, à leur demande). Pour les 303 sujets qui ont renvoyé le questionnaire et ont été interrogés oralement, l'entretien a permis de corriger en moyenne 5 ou 6 variables, et d'en renseigner plusieurs autres (plus de 12 variables dans un questionnaire sur quatre⁽¹⁴⁾). Les variables corrigées sont souvent les mêmes ; aussi la plupart des « corrections » portent-elles sur une quinzaine de variables, et très souvent sur le métier, le revenu, la satisfaction du logement (beaucoup de « ça peut aller », dans les milieux populaires, signifient en réalité « ça va bien »), les vacances, l'amour du quartier, la fréquentation des amis.

2.5.-(II.B) Plan du questionnaire

Il comprend 6 pages denses ; les thèmes abordés sont :

- la composition du ménage ;

⁽¹³⁾ Parmi eux une vingtaine de personnes sur liste rouge qui avaient bien voulu (à notre demande) nous donner leur numéro de téléphone.

⁽¹⁴⁾ On a notamment corrigé la profession d'*ego* et de son conjoint dans une vingtaine de ménages, le plus souvent « à la baisse » (employé peu qualifié au lieu d'employé qualifié, technicien au lieu de cadre moyen).

- le logement⁽¹⁵⁾ et la satisfaction du logement, le loyer pour les locataires, l'allocation-logement, le désir de changer de logement ;
- la famille (composition, localisation, fréquentation) ;
- les relations amicales, le sentiment de solitude, les clubs, les occupations ;
- la santé du sujet et de son conjoint, la difficulté de marcher, l'hospitalisation depuis un an, le besoin d'aide aux tâches ménagères ;
- les vacances ;
- le quartier, les déplacements, l'accès aux commerces et services, l'attachement au quartier, pour les gens de province à la commune, à la région ;
- le plaisir de vivre, la satisfaction d'être là où on est.

Le questionnaire « provinciaux » est peu différent de celui des Parisiens ; mais il redemande (les réponses montrent qu'on a eu raison de le faire) les raisons de la venue, et insiste sur les changements du milieu et du mode de vie depuis la venue.

3.2.-(II.B) Taux de réponse

Le taux d'échec est de 10 % pour les Parisiens, et sera de même ordre pour les « provinciaux », mais une partie de ces échecs correspond à des gens qui n'étaient pas en état de répondre (hospitalisés, très malades, diminués intellectuellement, entrés en institution sans que nous le sachions). De sorte que nous pensons avoir joint *plus de 90 %* des personnes concernées. Une partie des enquêtes ont été faites entièrement par téléphone auprès de gens qui n'avaient pas envie de remplir un questionnaire mais répondaient volontiers oralement.

3.4.-(II.B) Évaluation de la collecte

Avant de relancer les gens oralement, en 1996, nous avons relu de près le questionnaire 1987, avec les commentaires et réponses issus de l'enquête par téléphone pour les trois quarts des sujets, et les éventuelles enquêtes de 1991 ou 1993. Nous avons alors, en 1996, cherché à vérifier la cohérence de certaines réponses de 1987, et *corrigé ou complété, sur un fichier bis*⁽¹⁶⁾, certaines réponses, en particulier aux questions qui n'avaient pas reçu de réponse en 1987. Ainsi on découvre, en 1996, des enfants de conjoint non déclarés dix ans plus tôt (et dans quelques cas des enfants d'*ego* !), des brouilles avec un enfant qui datent de plus de dix ans, on obtient sur un logement des données que l'enquête antérieure n'avait pas fait apparaître, voire un logement supplémentaire qui ne figurait pas dans la liste des logements, l'enquêté déclare

⁽¹⁵⁾ Les questions sur l'équipement et le confort d'un logement, le plus souvent déjà décrit par l'enquête antérieure, sont très utiles : certains ont désormais un ascenseur, d'autres un meilleur chauffage, une salle de bains, d'autres enfin donnent des indications nouvelles sur la situation d'il y a dix ans, inchangée.

⁽¹⁶⁾ Ce fichier est une copie du fichier de 1986 pour les survivants enquêtés en 1996, modifié à l'aide des compléments ou corrections apportés en 1996. Il servira à la comparaison des situations 1986 et 1996.

3.2. Taux de non-réponse

Le bilan de la collecte est donné dans le tableau page ci-contre.

Sur les 1994 questionnaires, sept ont été inutilisables.

Adresses tirées	2 993	
Adresses confiées aux enquêteurs	2 939	
Questionnaires hors champ	280	
dont		
– Hors champ géographique	202	9,5 %
– Décès	61	
– Autre hors champ	17	
Questionnaires dans le champ	2 659	90,5 %
Questionnaires remplis	1 994	75,0 %
Échecs	665	25,0 %
dont		
– Adresses inconnues	161	6,1 %
– Refus	377	14,1 %
– Impossibles à réaliser	42	1,6 %
– Impossible	85	3,2 %

3.3. Collectes complémentaires

Deux ans après la collecte, il a semblé intéressant de compléter l'enquête par des entretiens semi-directifs. Une quarantaine de récits de vie ont été réalisés par Dominique Maison (Université Paris X) et Lionel Charles. La population visée était composée de propriétaires appartenant aux catégories sociales composées d'ouvriers ou d'employés. Le guide d'entretien mettait l'accent sur l'histoire résidentielle en liaison avec l'histoire familiale et professionnelle de l'enquêté. Une attention particulière était portée sur les raisons de l'accès à la propriété et les moyens mis en œuvre (aide familiale, prêts, constitution de l'apport personnel) pour devenir propriétaire.

3.4. Évaluation de la collecte

Le point faible de la collecte est le taux élevé de non-réponse. Malgré la collecte supplémentaire, sur 2 993 adresses tirées, 1 987 questionnaires seulement ont pu être exploités, soit 66 %. L'expérience des enquêtes à l'Ined a montré que la Région parisienne constitue un terrain très difficile, où le taux de non-réponse est toujours plus élevé qu'en province.

Par ailleurs, le croisement des histoires familiales et résidentielles avec des questions plus factuelles (sur la migration à Paris, la décohabitation, les logements possédés) a été précieux pour évaluer la cohérence de la biographie.

scolaire, professionnelle et migratoire) et ils ont respecté les dates des événements et leur succession dans le temps.

Le temps moyen de passation du questionnaire était de 68 minutes (allant de 35 à 130 minutes).

Au moment de la réalisation de la collecte, en cas de désaccord sur la chronologie des événements, on se référait aux documents, lorsque la personne interrogée pouvait les présenter, parmi ceux-ci : des certificats de scolarité (écoles et universités), des cartes d'identité qui contiennent des renseignements sur les dates de naissance des enfants et sur les dates de changements du lieu de travail.

3.2. Taux de non-réponse

On a enregistré 320 cas de refus, représentant 6,3 % du nombre total d'entretiens effectués. 110 refus sur 320 (34,4 %) sont la conséquence de l'impossibilité de joindre la personne à enquêter en dépit de nombreuses tentatives. En général, il s'agissait d'un départ de la personne pour raison de santé au moment de l'enquête, départ souvent lié à une hospitalisation. On a relevé 81 cas (23,3 % des refus) pour raison de déficience mentale due à une grave maladie ou, plus fréquemment, au grand âge. Les autres motifs de refus (33 cas, soit 10,3 %) relevaient de conflits qui se sont produits durant l'entretien : dans ces cas, les raisons des refus n'ont pas été communiquées.

Les 96 cas restants (30 %) entraient dans le cadre des causes notées « autres » ou « restant ».

Compte tenu du taux relativement faible de non-réponses, on a tenté de remplacer les personnes tirées au sort qui ne pouvaient ou ne voulaient pas participer à l'enquête.

3.3. Collectes complémentaires

Il est important de souligner que l'enquête « Histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire », telle qu'elle a été conçue et réalisée, ne supposait pas la collecte de renseignements sur les conditions de logement et sur les revenus des personnes interrogées et des ménages. On a présumé que ces informations pouvaient être obtenues à partir de l'enquête sur le budget des ménages, réalisée par l'Office central de statistique (CSO).

3.4. Évaluation de la collecte

Les renseignements recueillis dans « les rapports de l'enquêteur sur la réalisation de l'enquête » et « les rapports de l'enquêteur sur les enquêtes qui n'ont pas été conduites » peuvent fournir une première évaluation du matériel rassemblé. L'attitude des personnes interrogées envers la collecte apparaît à travers les chiffres suivants : 49,5 % la considèrent comme constructive, 30,5 % restent indifférents, 9,1 % la trouvent non constructive et 10,9 % n'ont pas d'opinion. 83 % des personnes enquêtées se sont montrées bienveillantes à

- chacune des activités professionnelles exercées par les différents membres du ménage au cours de la période d'observation et alors qu'ils étaient toujours présents au sein du ménage ;
- chacun des logements occupés par la famille.

En moyenne, l'entretien a duré 52 minutes, si l'on décompte le temps de déplacement vers le domicile de la famille à interroger et les inévitables échanges de politesse.

3.2. Taux de non-réponse

Le taux de non-réponse a été plutôt bas, du moins selon les standards italiens. Les ménages de substitution étaient peu nombreux, un peu plus de 12 %. En réalité, le taux varie selon différentes caractéristiques. Dans les zones urbaines et parmi les ménages constitués d'une seule personne, il dépasse les 20 %.

3.3. Collectes complémentaires

Les questions concernant les futures perspectives en matière de logement sont d'une certaine façon complémentaires à l'enquête triple biographie : aspirations en termes de qualité, d'espace, de localisation du futur logement ; les motivations ; les projets ; la recherche sur le marché ; les canaux d'information.

En fait, cette partie de l'enquête fait partie du questionnaire initial qui voulait mettre en évidence les mécanismes de localisation des logements, et en particulier, les déterminants de la suburbanisation et contre-urbanisation, notamment à travers le rapport entre la demande des ménages et l'offre du marché immobilier et locatif.

3.4. Évaluation de la collecte

Un contrôle de compatibilité et de cohérence a été effectué uniquement en ce qui concerne la datation des événements. Dans deux ou trois questionnaires, par exemple, un membre de la famille a été enregistré dans le ménage à une date antérieure à sa date de naissance. Dans 118 cas (5,9 %), des données douteuses ont été découvertes. Celles-ci ont été corrigées après qu'un nouveau contact ait été établi téléphoniquement. Dans le cas où ce n'était pas possible, on a interrogé une personne de substitution dans la même commune.

Parfois, il a été difficile de faire comprendre à la personne interrogée le critère qui détermine l'événement à l'origine de la « constitution du ménage ».

De façon presque unanime, les enquêteurs ont déclaré être certains de la véracité et de l'exhaustivité des informations contenues dans les volets 1, 4 et 5.

Au niveau de la compilation du volet, ils ont relevé quelques incertitudes concernant les dates (en particulier, celles de sortie) des membres qui ne faisaient plus partie du ménage au moment de l'entretien. Ils soupçonnent aussi l'oubli de l'un ou l'autre de ces membres.

Le volet 3 relatif aux biographies professionnelles est sûrement le moins réussi. Il plaisait moins aux personnes interrogées, il était plus difficile à

de contenu : un « récit de vie abrégé ». De la sorte, on espère accéder à des sphères de plus en plus profondes de la mémoire et remédier à la superficialité de l'information recueillie trop hâtivement, à l'aide d'instruments méthodologiques stéréotypés. Aussi avons-nous complété le questionnaire fermé par un entretien non directif, en nous efforçant de redonner au « récit de vie » du questionnaire fermé une logique non apparente, tout en laissant une marge de manœuvre aux enquêtés malgré le cadre standardisé du questionnaire.

Pour mesurer l'impact du cumul d'activités dans les conditions d'après la révolution roumaine de 1989, la nouvelle législation permettant jusqu'au cumul de deux emplois à temps complet, nous avons introduit une question sur les dimensions des activités cumulées et les revenus qui en découlent.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

En général, la collecte s'est déroulée en un seul entretien en tête-à-tête. Nous avons recommandé de réaliser les interviews en présence des conjoints, afin de confronter les réponses. Puis les documents étaient examinés et une relecture effectuée immédiatement après la collecte pour redresser certaines lacunes ou contradictions (par simple appel téléphonique quand c'était possible).

La durée de l'interview a largement dépassé une heure. Elle dépend de la complexité de la biographie (nombre de naissances, changements d'activité, migrations, etc.) et également de la rapidité intellectuelle de l'enquêté.

3.2. Taux de non-réponse

Pour le remplacement des sujets qui n'ont pu être trouvés et dans le souci de préserver le découpage en 46 sous-échantillons indépendants, nous avons prévu et fait le tirage d'une réserve de 3 personnes par génération et par unité territoriale. Les enquêteurs avaient reçu comme instruction d'éviter le plus possible les refus afin de ne remplacer que les personnes absentes ou non trouvées.

3.3. Collectes complémentaires

L'enquête « 3B.R » a été complétée par une enquête ethnobiographique réalisée sur deux populations importantes : « lettrés et retraités » et « étudiants salariés ou non ».

La *population* de notre première étude est constituée de sujets lettrés et retraités (234 sujets), des « hommes quelconques ou moyens », le commun des mortels selon l'expression courante, dont on peut penser qu'ils représentent au mieux les modèles socioculturels de la société. Ils nous ont fourni de longues trajectoires familiales. Dans la deuxième étude, les étudiants sont devenus sujets eux-mêmes (la population de cette recherche a compté 171 étudiants en première année d'études en Droit et en Journalisme de l'Université « Andrei Saguna » de

L'entretien durait en moyenne 1 heure (minimum 20 mn, maximum 3 heures), et devait en principe se dérouler en tête-à-tête avec l'enquêté. Dans la pratique, il était difficile de refuser la présence d'une tierce personne.

3.2. Taux de non-réponse

Groupe d'âges	Tiré(e)s	Enquêté(e)s	Taux de non-réponses
HOMMES			
25-34 ans	543	383	29 %
35-44 ans	538	345	36 %
45-54 ans	583	344	41 %
Total	1 664	1 072	36 %
FEMMES			
25-34 ans	197	169	14 %
35-44 ans	189	156	17 %
45-54 ans	248	155	38 %
Total	634	480	24 %

La déperdition est relativement importante malgré les multiples rendez-vous. Une régression logistique a été effectuée afin d'identifier les biais rencontrés lors de la sélection des individus soumis à l'enquête biographique et éventuellement d'introduire un coefficient correcteur. La régression permet de faire une analyse tenant compte de différents facteurs pouvant influencer sur le risque d'être enquêté. La situation de résidence, le sexe, le lien de parenté, le groupe d'âges, la strate d'enquête, la situation professionnelle, etc., sont autant de caractéristiques influant sur le risque d'être ou non enquêté à l'enquête biographique.

En prenant l'inverse de la probabilité d'être enquêté, on obtient un coefficient de pondération qu'on peut appliquer à chaque individu pour corriger les biais éventuels de tirage, essentiellement pour les analyses descriptives à partir des biographies. Cette technique de correction peut s'appliquer à d'autres tirages de sous-échantillons d'une enquête ménage, que ce soit pour le questionnaire biographique ou pour d'autres questionnaires. Notons que ces corrections de biais de tirage ne sont pas toujours indispensables pour la modélisation.

La déperdition a été moins importante à Bamako où l'enquête biographique a eu lieu le lendemain de l'enquête ménage, grâce à une saisie immédiate (dans la soirée) qui a permis de procéder au tirage des personnes éligibles au questionnaire biographique et de fournir la liste aux enquêteurs le lendemain matin.

3.3. Collectes complémentaires

Dans une phase ultérieure à l'enquête quantitative, des collectes complémentaires de type qualitatif ont été menées par sélection d'individus ayant des caractéristiques spécifiques. Articulés à l'enquête démographique de base, ces travaux de nature sociologique viennent approfondir certains aspects de l'étude de l'insertion urbaine. Ils portent sur les réseaux sociaux, le salariat ouvrier et l'évolution du statut des femmes en milieu urbain.

individuelle biographique. Une fois complété, le questionnaire ménage était acheminé au bureau de coordination du Cerpod où les agents informatiques effectuaient la saisie des 12 variables nécessaires à la constitution de la base d'échantillonnage. Une fois constitués, ces fichiers étaient soumis aux programmes informatiques qui permettaient la sélection des individus éligibles au questionnaire biographique. Le lendemain matin, l'enquête biographique commençait auprès des individus sélectionnés. La durée de l'entrevue pour le questionnaire biographique était en moyenne de 45-55 minutes. Cette durée variait évidemment considérablement selon l'âge de l'enquêté et selon le nombre d'événements connus (nombre de mariages, d'enfants, de migrations, etc.)

3.2. Taux de non-réponse

Dans l'enquête ménage, 7,6 % des concessions tirées n'ont pu être enquêtées parce qu'elles n'étaient pas habitées ou que les habitants ne faisaient pas partie de la population à enquêter (étrangers) ; 1,9 % n'ont pu être enquêtées pour raisons d'absence ou de refus. Pour l'enquête biographique, 19,5 % des individus initialement retenus n'ont pu être enquêtés, dont environ le tiers suite à un mauvais enregistrement lors de l'enquête ménage (individus qui étaient en fait absents, mais qui ont été enregistrés comme étant présents ou pour lesquels une erreur de déclaration de date de naissance faisait en sorte que leur âge réel ne les rendait plus éligibles). Le taux de refus a été de moins de 2 % alors que dans moins de 1 % des cas l'entretien n'a pu être réalisé pour des raisons de santé de l'enquêté. Le taux de déperdition peut donc être évalué à environ 10 %. Aucun mode de substitution n'a été utilisé.

3.3. Collectes complémentaires

À la fin de l'année 1993, soit près de dix-huit mois après l'enquête IMMUS de 1992, Chantal Rondeau, membre de l'équipe *Villes et développement du Groupe inter-universitaire de Montréal*, a réalisé l'Enquête qualitative sur l'appropriation foncière à Bamako de 1993 (EQAF-Bamako, 1993). Cette opération de collecte a notamment permis de rendre compte des difficultés à cerner le statut d'occupation du logement à l'échelle des individus, des ménages et des familles (Rondeau *et al.*, 1996). L'EQAF-Bamako a concerné 78 chefs (et leurs épouses lorsque les chefs étaient des hommes mariés) qui avaient déjà été enquêtés lors de l'IMMUS et qui résidaient dans trois quartiers de Bamako : Niaréla, Lafiabougou et Niamakoro.

3.4. Évaluation de la collecte

Le déroulement de l'enquête sur le terrain n'a pas posé de difficultés majeures. La sensibilisation faite auprès des populations a facilité le travail des enquêteurs. Certaines difficultés ont tout de même été rencontrées. Même s'ils étaient peu nombreux, les refus déguisés ou catégoriques de certains enquêtés de se soumettre aux questions ont rendu la tâche quelque peu difficile aux enquêteurs. On note aussi l'arrivée tardive de certaines personnes retenues lors du tirage pour l'enquête biographique. Ceci est particulièrement vrai pour

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Généralement, il suffisait d'un entretien pour administrer l'ensemble du questionnaire biographique aux enquêtés. En ce qui concerne le questionnaire ménage, il fallait parfois s'y prendre à deux reprises pour le remplir, surtout lorsqu'il s'agissait d'un ménage de taille assez élevée (20 à 25 membres). Les interviews se faisaient directement, les enquêteurs recueillant la biographie de l'individu au cours d'un tête-à-tête.

En moyenne, la durée d'une interview pour faire passer le questionnaire biographique était de 45 minutes. Ce temps d'entretien était surtout fonction du niveau intellectuel des individus et de leur réceptivité aux préoccupations de l'étude.

3.2. Taux de non-réponse

- *Taux de non-réponse*

Au départ, il avait été prévu de recueillir 1 200 questionnaires ménages et 1 800 questionnaires biographiques. Au terme des opérations de collecte sur le terrain, 1 460 biographies ont été comptabilisées, et 1 051 ménages enquêtés. En définitive, les taux de non-réponse, pour l'ensemble de l'enquête à Yaoundé sont respectivement de 12,41 % pour le volet ménage et de 19,2 % pour le volet biographique, c'est-à-dire moins que la proportion attendue.

- *Problème de remplacement des non répondants*

Du fait qu'un taux de non-réponse de 20 % avait été pris en compte dans la détermination de la taille de l'échantillon, le problème de remplacement des non répondants ne s'est pas posé sur le terrain. Cependant, il est clair que les individus d'un ménage, éligibles pour le questionnaire biographique et dont la biographie n'a pu être recueillie, peuvent constituer une sous-population aux caractéristiques particulières. Et si c'est le cas, leur sous-représentativité dans l'échantillon pourrait entraîner un biais non négligeable. D'autant plus que, dans le cadre de cette étude, si tous les individus éligibles sur le terrain avaient pu être touchés, le nombre de biographies collectées aurait été de 1 807. Aussi, dans cette optique, une variable de pondération a-t-elle été créée pour tenir compte de ces non répondants lors de certaines analyses.

3.3. Collectes complémentaires

Aucune collecte complémentaire n'a été effectuée à ce jour.

3.4. Évaluation de la collecte

L'enquête de Yaoundé a grandement bénéficié des leçons tirées de l'enquête de Dakar et de celle de Bamako, et de la présence de chercheurs ayant participé à leur application. La nécessité d'utiliser des documents maniables

En ce qui concerne le *temps d'entretien* nécessaire pour appliquer complètement le questionnaire du premier passage, il varie sensiblement selon les enquêtrices. En moyenne, pour l'ensemble des 10 enquêtrices, la durée moyenne de l'entretien a été de 50 minutes. En général, le recueil de la biographie représentait la moitié du temps total de l'entretien, l'autre moitié étant consacrée aux volets sur le logement, le ménage et les membres du ménage.

Si le membre du ménage sélectionné pour le questionnaire biographique était présent dès la première visite, l'ensemble du questionnaire était appliqué au cours de cette visite. Dans le cas contraire, l'enquêtrice prenait rendez-vous pour une seconde visite consacrée uniquement à la partie biographique. En raison du mode d'organisation de la collecte (travail en équipe avec un véhicule, successivement dans chacune des zones d'enquête), et des difficultés de transport à Bogota, il était essentiel que le rendez-vous soit pris pour une date la plus proche possible, afin de garder chaque équipe d'enquêtrices concentrée dans un même secteur de Bogota. De façon générale donc, soit l'ensemble du questionnaire a été appliqué au cours d'une seule visite, soit au cours de deux visites très rapprochées dans le temps⁽¹⁶⁾.

3.2. Taux de non-réponse

Les *taux de refus au premier passage de l'enquête démostatistique* ont été comparables à ceux obtenus pour d'autres enquêtes de même longueur réalisées à Bogota, avec la même variabilité selon les strates socio-économiques⁽¹⁷⁾. Les principales difficultés se sont concentrées dans les strates de hauts revenus. Dans ces strates, aux difficultés pour franchir la porte même des bâtiments, dans une ville telle que Bogota où l'insécurité conduit à des comportements très particuliers, s'ajoutent les réactions à certaines questions du questionnaire. Au sein de la population aux revenus élevés, la peur des enlèvements complique nettement l'obtention de données telles que l'adresse du collège des enfants, ou les adresses des autres logements où a vécu la personne au cours de l'année précédant l'enquête.

S'il se révélait impossible de réaliser l'enquête dans un des logements de l'échantillon pour raison d'absence temporaire ou de refus de la part des personnes, le superviseur procédait à une *substitution* du logement initialement sélectionné par le logement de l'îlot ayant le numéro immédiatement supérieur (selon la numérotation des logements effectuée au moment du comptage de logements et reportée sur la fiche d'îlot)⁽¹⁸⁾.

(16) Dans les villes du Casanare, la durée moyenne des entretiens a été de 75 minutes dans les logements ordinaires, et de 30 minutes dans les hôtels.

(17) Dans l'enquête « Pauvreté et Qualité de la Vie » réalisée en 1991 à Bogota, les taux de refus ont été de 2,3 % dans la strate socio-économique la plus basse et de 10,2 % dans la strate aux plus hauts revenus.

(18) Dans le Casanare, le taux de non-réponse a varié entre 2,4 % à Tauramena et 6 % à Yopal, avec un maximum de refus dans les classes aisées de cette ville (16,7 %).

des cas, la totalité de l'entretien est conduite avec l'individu sélectionné pour la biographie (qui est, en règle générale, le chef de ménage ou son père : cf. 1.7), mais d'autres membres du ménage assistent parfois à l'entretien, et aident éventuellement l'interlocuteur à se remémorer certaines informations sur les autres personnes ou certains éléments de sa propre biographie.

La durée des entretiens varie en fonction des mêmes facteurs que pour l'enquête principale, mais est nettement plus longue en raison de l'inclusion du volet biographique détaillé. Ainsi la durée moyenne varie de 75 à 90 minutes, dont 50 à 60 minutes consacrées à la biographie de l'individu sélectionné. L'entretien est plus long pour les personnes âgées, jusqu'à deux heures ou même plus. Lorsque la personne interrogée est analphabète ou d'un niveau d'éducation très bas, comme c'est le cas dans les bidonvilles, la reconstitution de l'histoire de vie demande également plus de temps. La longueur de l'entretien biographique n'a pas soulevé de difficultés particulières, car les personnes interrogées semblent en général très enthousiasmées par cet exercice les mettant directement en scène.

3.2. Taux de non-réponse

• *Enquête principale*

Le taux de refus est resté bas dans l'ensemble, 2,5 % en moyenne pour la totalité des enquêtes dans les 6 zones et, comme à Bogota, il augmente avec la strate socio-économique : de 0,6 % dans les bidonvilles, à 4,9 % dans le nouveau quartier résidentiel de haut standing, avec un maximum de 10 % dans l'ensemble d'appartements pour fonctionnaires de rang moyennement élevé.

Par ailleurs, le taux de refus varie aussi selon les enquêteurs, et plus précisément entre enquêteurs masculins et enquêtrices. Il est extrêmement faible pour les enquêtrices, et même nul pour l'une d'elles sur environ 150 enquêtes dans différentes strates et quartiers. Un facteur explicatif tient sans doute au fait que, dans la journée en semaine, les personnes répondant à l'enquête sont le plus souvent des femmes (dont le taux d'activité reste très bas : 7 % dans le Territoire de Delhi selon le recensement de 1991) ; celles-ci peuvent se montrer plus réticentes pour répondre à un enquêteur masculin.

Un autre type de refus est également à signaler : le cas des propriétaires qui ont accepté de répondre à tout le questionnaire en ce qui concerne leur propre ménage, mais n'ont pas permis aux enquêteurs d'interroger leurs locataires logés dans la même maison.

En cas de refus catégorique, d'absence du ménage sans retour prévu avant plusieurs semaines, de logement inoccupé ou converti à un usage non résidentiel, ou d'adresse introuvable, une substitution était effectuée par le superviseur, à partir d'une deuxième liste de logements préparée à cet effet, selon la même procédure d'échantillonnage que pour la liste initiale. Le taux de substitution pour des raisons autres que des refus de réponse s'est élevé à 5,5 % de l'ensemble des enquêtes réalisées dans les 6 zones.

• *Deuxième passage à Noida*

L'enquête renouvelée de 1997 montre à nouveau que le taux de refus varie avec la strate d'habitat : aucun refus dans les bidonvilles, 4,2 % dans les secteurs d'habitat planifiés et 5,4 % dans les villages urbains. Le taux de refus est par ailleurs beaucoup plus bas lorsque les ménages ont déjà été enquêtés en 1995 que dans le nouvel échantillon (pour le secteur planifié : 1,9 % contre 7,8 % respectivement). Si le ménage enquêté en 1995 n'occupait plus le logement au moment du deuxième passage, le questionnaire du « nouvel échantillon » était appliqué au nouveau ménage résident (36 % des ménages de l'échantillon initial sont affectés dans les secteurs d'habitation planifiés et 19 % dans les bidonvilles). En cas de refus de réponse, d'absence pour longue durée ou de logement vacant, une substitution systématique était effectuée avec le logement suivant de la liste électorale ayant servi de base de sondage à l'enquête de 1995. Une fois l'interview acceptée par le ménage il n'y a eu aucun cas de refus de réponse concernant le volet biographique.

3.3. Collectes complémentaires

Comme décrit au point 1.2, l'enquête statistique principale et l'enquête renouvelée à Noida présentées ci-dessus, s'insèrent dans un système d'investigation articulant approche statistique et qualitative, et comprenant également :

- une enquête statistique auprès de personnes sans-logis ;
- un recueil d'informations sur le contexte de chaque quartier enquêté ;
- des entretiens approfondis réalisés dans les zones d'enquêtes.

L'ensemble des données statistiques et informations qualitatives ainsi collectées donneront lieu à une analyse combinée, les diverses composantes du système d'informations s'éclairant mutuellement (voir par exemple Dupont et Tingal, 1996 ; Dupont, 1997).

• *L'enquête statistique auprès des sans-logis*

Pour compléter l'enquête statistique sur les mobilité auprès des ménages ordinaires, il est apparu important d'ajouter, dans l'échantillon des différents types d'habitat représentés dans les 6 zones déjà enquêtées, un échantillon de personnes dépourvues de tout logement, même des plus précaires, et connues en outre pour être presque essentiellement des migrants. L'impact de la population des sans-logis à Delhi est loin d'être négligeable (100 000 à 200 000 personnes, soit 1 % à 2 % de la population totale), et il est plus particulièrement frappant dans la vieille ville qui accueille de fortes concentrations de personnes sans abri et où la municipalité a ouvert plusieurs abris de nuit. Cette partie de la ville, qui n'était jusque-là pas représentée dans l'enquête statistique, a donc été sélectionnée pour l'enquête auprès des sans-logis. La population spécifique soumise à l'enquête est limitée aux personnes dépourvues de logement, si précaire soit-il, et dormant dans les espaces publics ou dans les abris de nuits gérés par la municipalité, dans l'enceinte de la vieille ville.

3.2. Taux de non-réponse

Sur 150 habitations visitées, 124 ménages ont accepté de répondre (9 rejets et 17 maisons inhabitées). Dans ces 124 ménages, le questionnaire d'histoire de vie a été appliqué au chef de ménage et à son conjoint :

- sur 124 ménages, 117 chefs de ménage ont répondu (7 refus) ;
- sur 124 ménages, 25 étaient sans conjoint, 97 conjoints ont répondu et 2 ont refusé.

Les maisons inhabitées n'ont pas été substituées : étant donné qu'il s'agissait d'une enquête pilote, obtenir exactement le nombre de questionnaires fixé par le plan de sondage n'était pas indispensable en regard du coût additionnel que cela aurait occasionné.

Les personnes ayant refusé de répondre ont été relancées, parfois même par la superviseuse de terrain, mais la plupart du temps, en vain.

3.3. Collectes complémentaires

Il avait été prévu de rencontrer, dans une deuxième étape, les parents proches (frères ou sœurs) des enquêtés qui vivent en Californie (San Diego). À cette fin, le questionnaire demande à l'enquêté l'adresse précise de ses frères et sœurs, ou parents, lorsqu'ils vivent aux États-Unis. Cependant cette question est celle qui a connu le plus fort taux de non-réponse. La plupart des gens interrogés ont refusé, de façon directe ou déguisée, d'y répondre. La mise en place de la seconde collecte d'information a donc été abandonnée.

3.4. Évaluation de la collecte

Cette étude pilote avait pour objectif de mesurer la faisabilité d'une enquête biographique rétrospective dans un contexte de forte mobilité. En choisissant Tijuana, nous avons choisi un « cas extrême » de forte mobilité (tant résidentielle que professionnelle) pour tester l'efficacité des histoires de vie dans l'appréhension de nombreux phénomènes sociodémographiques. L'idée était que, si ce type d'enquête pouvait fonctionner dans un milieu aussi mobile que Tijuana, il pourrait alors être appliqué dans n'importe quel autre endroit du pays.

Les résultats de la collecte nous apprennent que ce type d'enquête peut fonctionner, même dans une population qui connaît de forts mouvements migratoires. Cependant, cela nécessite un travail très important de vérification et de contrôle tout au long de la collecte. La révision exhaustive de tous les questionnaires, à plusieurs reprises, apparaît indispensable, ainsi que la fiabilité d'un personnel très bien entraîné. On doit également souligner les difficultés principales suivantes : en premier lieu, les problèmes de mémoire des enquêtés. Ce problème est inhérent à toute enquête rétrospective, quel que soit l'endroit. Cependant, au Mexique, il n'est pas habituel de remplir constamment de nombreux documents administratifs qui aident à conserver en mémoire les dates précises des événements importants, et ce problème de